



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 14 juillet 2020

| | | |
|---|---|---|
| Présidence | : | BÜNZLI Luc-Olivier |
| Ouverture de la séance | : | 20h00 |
| Appel nominal | : | 22 membres présents – Quorum atteint |
| Excusés | : | 4 |
| Absent | : | 4 |
| Votations | : | À main levée |
| Clôture de la séance | : | 21h35 |
| Documents transmis avec la convocation | : | PV de la séance du 3 décembre 2019 Préavis 01/2020, 02/2020, 03/2020 & 04/2020 |

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) Élection du Bureau (présidence, vice-présidence et scrutateurs)
- 6) Démission - nomination (un membre)
- 7) **Préavis 01/2020** : Rapport sur les comptes 2019
- 8) **Préavis 02/2020** : Rapport de gestion 2019
- 9) **Préavis 03/2020** : Adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Moyenne Broye EMB
- 10) **Préavis 04/2020** : Demande de crédit de Fr. 900'000.- pour l'achat de la propriété Lorini + frais d'achat ;
- 11) Divers et propositions individuelles

* * * * *

1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 14 juillet 2020. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. Le Président demande de rajouter, au point 5, l'élection d'un nouveau membre et d'un suppléant à la Commission de Gestion. L'ordre du jour est adopté avec cette modification.

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2019 est mis en discussion. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Luc-Olivier Bünzli, Président, informe :

Nous entrons dans la dernière année de législature : une sortie du Conseil Communal sera organisée au printemps 2021, ainsi que les élections pour la nouvelle législature.

4) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Denis Grosjean, Syndic

Pour la Municipalité, c'est un grand plaisir de vous retrouver dans cette salle après ces mois de confinement, avec beaucoup de remises en question et d'incertitudes. La distance sociale nous empêche de nous serrer la main. Nous avons repris conscience de ce qui est nécessaire et avons laissé de côté le superflu.

Le 1^{er} Conseil Communal aurait dû se dérouler au mois de mai, mais tout a été repoussé de trois mois. La Covid a également affecté notre commune : nous avons organisé des séances de Municipalité par Skype, pour ensuite nous retrouver physiquement sur la galerie de la salle des Trois Suisses, ce que nous faisons encore actuellement. Notre personnel communal a pu tester le travail à domicile, pas toujours évident quand on a des enfants. Nous nous sommes protégés en ne touchant pas trop de papier. Nous avons dû nous adapter aux directives cantonales et tout mettre en place.

Nous avons proposé de l'aide aux personnes vulnérables du village. La plupart profitaient déjà du soutien de leurs proches qui les ont aidés à surmonter cette période difficile. Je propose d'applaudir tous les proches aidants. Nous avons remis une petite attention aux aînés à Pâques et à la Fête des Mères.

Un geste envers le restaurant Communal a été fait, en offrant le loyer de mars et avril et la moitié du loyer de mai et de juin.

La classe d'école a donné beaucoup de travail à Carlos, notre employé communal, qui a dû la nettoyer deux fois par jour. La salle communale et le refuge ont été fermés puis rouverts sous conditions avec 1,5 m de distance sociale. Pour la séance de ce jour, un plan a été remis au Préfet pour validation de la bonne tenue de cette séance.

La Municipalité a décidé de célébrer le 1^{er} août en ne conservant que l'essentiel avec juste un verre de l'amitié, ce qui est loin de la fête initialement prévue.

Et pour terminer, le plus important de la soirée, le dernier préavis en votation ce soir qui pourrait passablement changer le village de Vucherens.

Oxana Gueissaz

La Covid ayant passablement libéré l'agenda, rien à signaler.

Etienne Cherpillod

Forêt : pour le bostryche, cela se passe bien pour nos forêts contrairement aux villages voisins.

Ecole : la construction du futur collège de Carrouge, se déroule comme prévu et nous serons dans les délais pour une ouverture en 2022. Réfection de la Verrière, nouveau toit en finition de montage d'ici demain.

Rémy Favre

Rien à signaler.

Urbain Cherpillod

Rien à signaler.

5) **RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DES COMMISSIONS ET DEMISSION/NOMINATION AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL**

Luc-Olivier Bünzli, Président informe que selon le règlement Communal, nous devons réélire un/une Président/e, un/une Vice-Président/e, un/une scrutateur suppléant/e et un/une membre et un/une suppléant/e de la Commission de gestion.

Election du/de la Président/e du Conseil Communal

Luc-Olivier Bünzli, demande si quelqu'un désire se présenter ou s'ils acceptent qu'il se représente.

Luc-Olivier Bünzli accepte le poste de Président du Conseil Communal.

Election tacite par applaudissement.

Election du/de la Vice-Président/e du Conseil Communal

Luc-Olivier Bünzli demande à Frédérique Plasschaert si elle désire se représenter ou si quelqu'un d'autre désire se présenter.

Frédérique Plasschaert accepte le poste de vice-Présidente du Conseil Communal.

Election tacite par applaudissement.

Election d'un/une Scrutateur suppléant

Camille Troillet sortante, Gilbert Grin et Patrick Vuagniaux sont scrutateurs. Pierre Béda est 1^{er} suppléant. Proposition suppléant : Blaise Rion se propose.

Blaise Rion est le 2^{ème} scrutateur suppléant, élu tacitement par applaudissement.

Election de la Commission de gestion

La Commission de gestion se compose de : Hélène Genet sortante, Catherine Winkler et Gislain Grosjean sont membres. Catherine Winkler propose Valérie Hirt.

Valérie Hirt accepte le poste au sein de la Commission de gestion, élu tacitement par applaudissement.

Nouveau suppléant pour commission gestion. Valérie Hirt propose Christophe Dutoit.

Christophe Dutoit accepte le poste de suppléant au sein de la Commission de gestion, élu tacitement par applaudissement.

Démission et nomination au sein du Conseil Communal

Alicia Perroud a démissionné du Conseil Communal, à la suite de son déménagement. Le premier des viennent ensuite est Philippe Parsi qui a refusé pour des raisons de santé. Le suivant, Steeve Tavolini, a accepté mais ne pouvait être présent ce soir, il sera assermenté à la prochaine séance.

6) **PREAVIS 01/2020 : RAPPORT SUR LES COMPTES 2019**

Commission de gestion : Genet Hélène, Winkler Catherine et Grosjean Gislain

Présentation par la Municipalité

Oxana Gueissaz

Depuis plusieurs années, la Municipalité vous présente les budgets initiaux mettant en évidence des excédents de charges. L'année 2019 n'était pas une exception, nous avons planifier un budget déficitaire de **CHF 97'420.-**.

Après les écritures de boucllement de compte 2019, le résultat final présente un excédent de revenu de **CHF 28'354.08**.

Ces chiffres sont dû à quelques bonnes surprises de l'année passée : la découverte d'une fuite d'eau qui nous a permis de ne presque plus acheter d'eau, mais de la vendre. Nous avons reçu une subvention plus conséquente que prévue pour les forêts, ainsi que des ristournes de péréquation et la facture sociale non-budgétisées.

Ce résultat a permis quelques amortissements supplémentaires, stipulés dans le préavis. Ces amortissements non seulement désendettent la commune, mais permettent d'avoir plus de possibilités d'investir dans d'autres projets.

Pour 2019, l'endettement net par habitant est passé de **CHF 2'661.-** à **CHF 2'567.-**.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Luc-Olivier Bünzli, Président passe en revue les comptes pages par page et demande, s'il y a des remarques.

À la suite des questions et remarques de Blaise Rion et André Savary, la Municipalité et la boursière précisent que :

- **Page 2.1** : *compte 100.3101* concerne les impressions et fournitures de bureau du Conseil Communal. Pas eu de dépenses en 2019. Il est demandé de mettre zéro au lieu de laisser blanc.
compte 110.4363 remboursement de dommages ECA précisé dans le rapport de la Commission de Gestion.
- **Page 2.2** : *compte 201.4390* il s'agit d'encaissements supplémentaires de poursuites.
compte 210.4011 le compte est négatif car la taxation d'impôt définitive était plus basse que prévue. Nous avons payé plus d'acomptes que prévu initialement.
- **Page 2.8** : faute de frappe « Budget 2019 » pas 2018.
compte 810.480 il s'agit du solde de la facture pour la pose de débitmètres qui ont été pris par le budget travaux. Un crédit de CHF 75'000.- avait été voté en séance du Conseil Communal.

Luc-Olivier Bünzli, Président demande s'il y a des remarques et questions sur le tableau d'investissements joint au rapport des comptes.

Pas de parole demandée.

Décision

Le préavis 01/2020 – est accepté à l'unanimité, 22 acceptations.

7) PREAVIS 02/2020 : RAPPORT DE GESTION 2019

Commission de gestion : Genet Héléne, Winkler Catherine et Grosjean Gislain

Présentation par la Municipalité

Oxana Gueissaz

Le rapport de gestion 2019 représente la vue globale du travail de votre Commune.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

À la suite des questions et remarques de Pierre Béda et Blaise Rion, la Municipalité précise que :

- le chantier du Domaine de la Bruvière a pris beaucoup de retard, suite également à la demande de la Municipalité de faire des travaux de réfection des talus. Le chantier a coûté plus cher que prévu et la situation est délicate. Le goudronnage de la route va être fait à charge de l'entreprise et pas à charge de la Commune, ceci comme prévu ;
- la Municipalité va participer financièrement à la construction des 180 places de l'abri PC prévu dans le nouveau Collège de Carrouge, car la Commune de Vucherens n'a pas encore la totalité de quota maximum pour les places d'abri PC et ceci est toujours obligatoire. Cela augmentera son quota mais ne sera toujours pas suffisant ;
- le rapport fait état d'un investissement de **CHF 51'239.05** pour la pose de 2 débitmètres et **CHF 73'000.-** dans les comptes. Cela vient du fait qu'une partie de la facture a été prise en charge en 2018.

André Savary désire ajouter que le rapport est très complet et les comptes positifs. Il félicite la Municipalité pour ce travail.

Décision

Le préavis 02/2020 – est accepté à l'unanimité, 22 acceptations.

8) PREAVIS 03/2020 : ADOPTION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX DE LA MOYENNE BROYE EMB

Commission : Pierre Béda, Eric Cherpillod et Stéphane Dutoit

Présentation par la Municipalité

Rémy Favre

Petit rappel des faits : le 1^{er} octobre 2019 le Conseil Communal a nommé une commission pour ce projet d'association intercommunale pour l'épuration des eaux de la moyenne Broye EMB. La Municipalité a aussi apporté des remarques sur ce rapport et tout a été transmis au COPIL en janvier 2020.

Ce soir il s'agit d'adopter les statuts remaniés par les différentes communes. Cette version a été validée par les deux autorités cantonale Vaud et Fribourg et tout sera validé de manière officielle lorsque toutes les assemblées auront eu lieu.

Si les statuts sont refusés, cela nous sort de cette association. On ne peut plus changer une virgule. Certaines communes ont déjà adopté les statuts. Nous sommes la 4^{ème} commune à passer les statuts au vote du Conseil Communal.

La Commune de Vucherens disposera de 1 suffrage sur un total de 59. Un suffrage est pour une tranche de 500 habitants, mais au moins 1 par commune.

Page 12 du préavis : résume la suite des opérations. La mise en service est prévue en 2026, d'ici là on sera en période transitoire.

On ne vote pas au niveau financier ce soir, mais je précise que le budget de fonctionnement prévoit un montant de 90 à 100 francs par équivalent-habitant et par année pour l'épuration. A l'heure actuelle Vucherens paie 130 francs par équivalent-habitant. Nous devons par ailleurs continuer à entretenir notre partie commune des eaux usées.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Parole non demandée.

Décision

Le préavis 03/2020 – est accepté à l'unanimité, 22 acceptations.

9) PREAVIS 04/2020 : DEMANDE DE CREDIT DE CHF 900'000.- POUR L'ACHAT DE LA PROPRIETE LORINI + FRAIS D'ACHAT

Commission : Genet Hélène, Winkler Catherine, Marzo Claude, Grosjean Gislain et Dutoit Stéphane

Présentation par la Municipalité

Denis Grosjean, Syndic

Il s'agit du gros sujet de cette séance. C'est un préavis exceptionnel pour la vie sociétale de la commune. Un tel préavis venant une fois par génération. Pour rappel, en 1996 le bâtiment du restaurant des Trois Suisses a été acheté par la commune et par la suite la salle communale a été créée.

Il y a déjà longtemps que la Municipalité a un œil sur ce bâtiment car elle désire agrandir le patrimoine communal. La commune en était déjà propriétaire en 1850.

À la suite du décès de Jean-Daniel Lorini, une séance avec l'Hoirie Lorini a eu lieu en décembre 2019 pour informer la commune sur le prix d'achat de ce bien, soit **CHF 900'000.-**. La commune a la priorité sur ce bien à prix égal. Le délai de décision était à prendre rapidement (1^{er} semestre 2020), mais cela était sans compter la Covid.

L'utilité du bâtiment est précisée à la page 4. Les chiffres 5 et 6 sont une anticipation des perspectives qu'offrirait cet achat (boulangerie). Le prix d'achat permet au projet d'être rentable et confirme la valeur de vente du bâtiment. Ce bâtiment a également une position stratégique (en face des Trois Suisses).

Dans une des variantes on pourra avoir un local voirie, 2 appartements, un local commercial (boulangerie), un garage et utilisation des combles. Bien entendu, les variantes de réaménagement peuvent varier par la suite, ce n'est que des propositions.

Pour résumé : ce soir on ne vote pas oui ou non à une boulangerie à Vucherens, ce sera l'étape suivante. Début 2021, normalement. Ce soir le Conseil Communal peut faire en sorte que la commune devienne propriétaire de ce bâtiment et laisse place à cette variante et saisir une opportunité.

La Commune a les moyens d'investir, les taux actuels sont insignifiants et un gros investissement se fait par génération. 2020 ne restera pas seulement l'année Covid mais une année avec un grand plus pour notre commune.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

À la suite des questions et remarques de Sébastien Cherpillod, Jean-Michel Anex, André Savary, Blaise Rion, Eric Cherpillod, Pierre Béda, Catherine Winkler, Gislain Grosjean, Nathale Vuagniaux et Gilbert Grin, la Municipalité précise que :

- La Municipalité a voulu être transparente et donner une vision de l'avenir, en mentionnant la possible collaboration avec le boulanger de Carrouge d'où la mention dans le préavis ;
- Il pourra très bien n'y avoir que l'achat du bâtiment et pas d'autres investissements. Un autre crédit sera voté pour l'objectif final ;

- Un calcul a été fait par Fabien Anex quant à la rentabilité de ce bien. Avec la variante maximale, le loyer de la boulangerie représentera un loyer de deux grands appartements qui serait un grand avantage. Cela pourrait rapporter quelque chose à la commune mais ce n'est pas le but premier ;
- La commune aura encore assez pour les travaux après l'achat. Nous sommes dans le plafond d'endettement même avec l'achat du bâtiment. Cela a été vérifié avec notre boursière ;
- Les taux sont à 0,4% pour les communes, c'est le moment d'investir ;
- Le futur local voirie permettrait de faire de la place à la déchèterie actuelle en y mettant les containers à poubelles et véhicules ;
- L'isolation phonique de la boulangerie sera un point important ;
- Si Tea Room il y a, l'accès se fera par le 1^{er} étage par la grange à Pont.

Jean-Michel Anex, André Savary et Blaise Rion trouvent que la commune doit profiter de cette opportunité et remercie la famille Lorini de laisser la commune en première place. C'est une réelle attractivité pour Vucherens avec un commerce supplémentaire et remercie la Municipalité pour leur vision de l'avenir.

Nathalie Vuagniaux si le vote de ce préavis se déroule à bulletin secret ? Luc-Olivier Bünzli, Président demande une votation à ce sujet. Qui désire que ce préavis soit voté à bulletin secret ? 1 main levée, le vote se fera donc à main levée comme habituellement.

Décision

Le préavis 04/2020 – est accepté : 20 acceptations et 2 abstentions.

10) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Votation du PV de la dernière séance du Conseil Communal - Sébastien Cherpillod, Nathalie Vuagniaux

Sébastien Cherpillod précise que le PV n'a pas été voté. Il désirait mettre une abstention car il n'était pas présent le 3 décembre 2019. Luc-Olivier Bünzli, Président informe que s'il l'avait demandé cela aurait été fait. Si aucune modification n'est apportée au PV, il s'agit d'une adoption. Nathalie Vuagniaux précise que cela avait déjà été discuté et accepté. On va en discuter au niveau du Bureau Communal et on transmettra une information formelle.

Choix des commissions – Sébastien Cherpillod

Sébastien Cherpillod demande comment se fait le choix des commissions car il est surpris de constater que pour le préavis 04/2020, ce n'est que des conseillers qui habitent en bas du village à côté du bâtiment en question, qui ont été mandatés.

Luc-Olivier Bünzli, Président informe que c'est un hasard et qu'il ne l'avait pas remarqué. Par contre, c'était volontaire de demander aux personnes de la commission de gestion d'intégrer cette commission.

Information de la part de Oxana Gueissaz

Informe, émue, qu'elle va quitter le village de Vucherens en fin d'année, donc la Municipalité.

Car postal – Valérie Hirt

Valérie Hirt demande si la Municipalité a entrepris des démarches pour les nouveaux horaires du Car postal car elle pensait que celui-ci ne passerait plus le week-end en fin d'année, alors qu'il va en fait passer encore plus le week-end et il circule presque toujours à vide dans notre village. Denis Grosjean, Syndic informe que la Municipalité a écrit, dans les délais à qui de droit pour supprimer les passages du car le week-end et jours fériés. Mais nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour. Etienne Cherpillod précise qu'il a eu contact avec le Préfet à ce sujet et à la suite du courrier écrit par la commune. Une analyse est en cours par M. Niquille et il nous fera part de sa décision prochainement, nous l'espérons. Il faut juste être attentif au

fait que le village de Vucherens est au départ et à l'arrivée du tracé, le car se remplit au passage dans les autres villages qu'il traverse. Le week-end un plus petit bus a été mis en place de temps en temps.

Denis Grosjean, Syndic, tient à remercier Oxana pour tout ce qu'elle a fait pour la commune et la Municipalité. On prendra congé lors de la dernière séance du Conseil probablement en décembre 2020. Il n'y aura pas d'élection car le délai sera passé et la Municipalité fonctionnera à 4 jusqu'au mois de juin 2021.

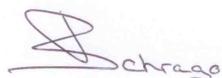
Le président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 21H35.



Président
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire
Véronique Schrago